



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2025/29

Le 27 mai 2025

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU élisent M. Mahmoud Daifallah Hmoud comme membre de la Cour

LA HAYE, le 27 mai 2025. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies ont élu aujourd'hui M. Mahmoud Daifallah Hmoud comme membre de la Cour internationale de Justice, avec effet immédiat.

De nationalité jordanienne, M. Hmoud succède au juge Nawaf Salam, qui s'est démis de ses fonctions le 14 janvier 2025 (voir le communiqué de presse n° [2025/3](#)). Conformément à l'article 15 du [Statut de la Cour](#), M. Hmoud achèvera le mandat de son prédécesseur, qui venait à expiration le 5 février 2027.

La biographie de M. Hmoud est annexée au présent communiqué.

Des photographies de l'élection, prises à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, seront disponibles sur le [site Internet](#) de l'Organisation des Nations Unies.

*

Composition de la Cour

La Cour internationale de Justice se compose de quinze juges, qui sont élus chacun pour un mandat de neuf ans et peuvent être réélus. En vue d'assurer une certaine continuité dans la composition de la Cour, celle-ci est renouvelée par tiers tous les trois ans. Aux termes de l'article 2 du Statut de la Cour, les juges sont élus

« sans égard à leur nationalité, parmi les personnes jouissant de la plus haute considération morale, et qui réunissent les conditions requises pour l'exercice, dans leurs pays respectifs, des plus hautes fonctions judiciaires, ou qui sont des juristes possédant une compétence notoire en matière de droit international ».

Quant à l'article 9 du Statut, il stipule que les personnes appelées à faire partie de la Cour doivent « assure[r] dans l'ensemble la représentation des grandes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques du monde ». La Cour ne peut comprendre plus d'un ressortissant d'un même État.

Comme suite à l'élection à laquelle l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont procédé ce jour, la composition de la Cour est la suivante :

- M. Iwasawa Yuji (Japon), président
- M^{me} Julia Sebutinde (Ouganda), vice-présidente
- MM. Peter Tomka (Slovaquie)
Ronny Abraham (France)
Abdulqawi Ahmed Yusuf (Somalie)
- M^{me} Xue Hanqin (Chine)
- MM. Dalveer Bhandari (Inde)
Georg Nolte (Allemagne)
- M^{me} Hilary Charlesworth (Australie)
- MM. Leonardo Nemer Caldeira Brant (Brésil)
Juan Manuel Gómez Robledo (Mexique)
- M^{me} Sarah H. Cleveland (États-Unis d'Amérique)
- MM. Bogdan-Lucian Aurescu (Roumanie)
Dire Tladi (Afrique du Sud)
Mahmoud Daifallah Hmoud (Jordanie), juges.

Présentation des candidats

Le droit de proposer des candidats appartient à tous les États parties au Statut de la Cour (au nombre de 193 actuellement). Toutefois, les présentations de candidats ne sont pas faites directement par les gouvernements, mais par les « groupes nationaux » de la Cour permanente d'arbitrage ou, pour les États qui n'en sont pas membres, par des groupes nationaux constitués de la même façon. La Cour permanente d'arbitrage, dont le siège est à La Haye, a été établie par les conventions de La Haye de 1899 et de 1907. Chaque État partie à ces conventions dispose de son propre groupe national, c'est-à-dire d'un groupe de quatre jurisconsultes au maximum susceptibles d'être appelés à faire partie d'un tribunal arbitral dans le cadre des conventions susmentionnées. Lorsqu'il doit être pourvu aux sièges devenus vacants à la Cour internationale de Justice par voie d'élection, chaque groupe national peut présenter jusqu'à quatre candidats, dont deux au maximum de sa propre nationalité. Les autres candidats peuvent posséder n'importe quelle autre nationalité. Les noms des candidats doivent être communiqués au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Procédure d'élection

Les membres de la Cour sont élus par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité au terme de procédures parallèles. Les deux organes votent en même temps, mais indépendamment l'un de l'autre. Ce système vise à faire en sorte, autant que possible, que le vote d'un organe n'influe pas sur celui de l'autre. Pour être déclaré élu, un candidat doit avoir obtenu la majorité absolue aussi bien à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité. À l'heure actuelle, la majorité absolue est de 97 voix sur 193 à l'Assemblée générale. Au Conseil de sécurité, où aucun droit de veto ne joue pour la circonstance et où aucune distinction n'est faite entre les voix des membres permanents et celles des membres non permanents du Conseil, la majorité absolue est atteinte à partir de huit voix sur quinze.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336
M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337
Adresse électronique : media@icj-cij.org

Annexe

Notice biographique*

Hmoud, Mahmoud Daifallah (Jordanie)

[Original : anglais et arabe]

Expérience professionnelle

Fonctions actuelles:

- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Royaume hachémite de Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York (août 2021-)
- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume hachémite de Jordanie à Cuba - non-résident (avril 2023-)
- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume hachémite de Jordanie en République dominicaine - non-résident (avril 2023-)

Fonctions antérieures :

- Membre de la Commission du droit international (2007-2022): Président de la 72^e session (2021); Président du Comité de rédaction (2012); Premier Vice-Président (2019) ; Second Vice-Président (2008) ; Président du Groupe de travail sur le programme de travail à long terme (2017-2022)
- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume hachémite de Jordanie en République de Singapour - non-résident (2018-2021)
- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume hachémite de Jordanie en République socialiste du Viet Nam - non-résident (2020-2021)
- Conseiller juridique et Directeur du Département juridique du Ministère des affaires étrangères et des expatriés, Amman (Jordanie) (2016-2018)
- Représentant permanent adjoint de haut niveau, Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (2013-2015)
- Conseiller juridique et Directeur du Département juridique du Ministère des affaires étrangères et des expatriés, Amman, Jordanie (1999-2001, 2006-2009, 2013-2013)
- Directeur du Bureau de coordination des négociations, Ministère des affaires étrangères et des expatriés (2013-2013)
- Chef adjoint de mission, Ambassade de Jordanie aux États-Unis (2010-2013)
- Conseiller juridique, Commission jordanienne de l'énergie nucléaire (2007-2009)
- Diplomate et conseiller juridique de la Mission de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (2001-2006)
- Vice-Président de la Sixième Commission (Commission des questions juridiques) à la 60^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

* La version originale de la notice biographique n'a pas été revue par les services d'édition.

- Conseiller juridique du bureau de S.A.R. le Prince El-Hassan bin Talal, Amman (Jordanie) (1994-1999)
- Conseiller juridique de la Jordanie durant les négociations de paix au Moyen-Orient
- Membre du Comité de suivi jordanien du Partenariat euro-méditerranéen (Processus de Barcelone).

Autres expériences professionnelles

- A négocié plusieurs traités et accords bilatéraux et multilatéraux pour le compte de la Jordanie, notamment des traités relatifs à la paix et à la sécurité, ainsi que des traités et accords relatifs à la coopération judiciaire, aux droits humains, à la lutte contre le terrorisme, à la délimitation des frontières, aux investissements, aux échanges commerciaux, au transport, à l'énergie et aux prêts internationaux
- Lorsque la Jordanie était membre du Conseil de sécurité de l'ONU (2014-2015), a négocié plusieurs résolutions du Conseil relatives au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord, aux sanctions et à la lutte contre le terrorisme
- A conseillé le Gouvernement jordanien sur des questions juridiques portant sur divers aspects de la politique étrangère de la Jordanie
- A conseillé le Gouvernement jordanien sur des questions liées à l'accession à l'Organisation mondiale du commerce, notamment des questions de propriété intellectuelle (Accord sur les ADPIC)
- A participé à l'élaboration et à la rédaction de plusieurs textes législatifs relatifs à l'économie en Jordanie, notamment ceux ayant trait à la protection de la propriété intellectuelle
- A supervisé et coordonné les réclamations de la Jordanie portées à l'attention de la Commission de compensation des Nations unies
- A conseillé le Gouvernement jordanien sur des questions liées à l'accord d'association entre la Jordanie et l'Union européenne
- A conseillé le Gouvernement jordanien sur certaines questions en matière de privatisation
- A été le conseil juridique de la Jordanie dans les affaires portées devant la Cour internationale de Justice, notamment dans les affaires *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé* (2004), *Conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance relative au Kosovo* (2010) et *Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est* (2024) (requêtes pour avis consultatif)
- A été le conseil de la Jordanie dans le cadre de plaintes portées devant les tribunaux du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)
- A été le conseil juridique de la Jordanie dans l'affaire portée devant la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (2018)
- A été membre du groupe consultatif international consulté sur le Restatement of the Law Fourth, Foreign Relations of the United States (American Law Institute)
- A été membre du groupe consultatif international du Centre de droit international de l'Université nationale de Singapour

- A suivi sa formation juridique au sein des cabinets d'avocats Daifallah Hmoud et Moh'd abu Jbara. A achevé en juillet 1994 la formation requise pour être admis à l'Association du barreau de la Jordanie
- A fait un stage dans le domaine de la propriété intellectuelle au cabinet d'avocats Beveridge, Degrandi, Weilacher & Young (LLP), Washington D.C., en mai 1998 (cabinet repris ensuite par Clifford Chance)

Participation à des conférences (échantillon)

- Sommet Moyen-Orient et Afrique du Sud, octobre 1995, Amman (Jordanie)
- Conférence économique du Global Panel, décembre 1996, La Haye (Pays Bas)
- Conférences et séminaires de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- Président du Symposium international sur la propriété intellectuelle et l'économie fondée sur le savoir, octobre 1999, Beijing (Chine)
- Séminaire sur le droit international, juillet 2000, Genève (Suisse)
- Représentant de la Jordanie à la Commission juridique pendant les cinquante-cinquième, cinquante-sixième, cinquante-septième, cinquante-huitième, cinquante-neuvième, soixantième, soixante et unième et soixante-deuxième sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York
- Représentant de la Jordanie aux huitième, neuvième et dixième sessions du Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale (2001 et 2002)
- Représentant de la Jordanie aux sessions de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008), New York et La Haye
- Rapporteur du Comité spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies chargé d'élaborer une *convention* internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de procréation, 2002, New York
- Vice-Président du Comité spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, 2003-2004, New York

Publications, travaux de recherche et conférences (échantillon)

- « Organization of Economic Cooperation and Development (OECD) Law Making Policy », 1993, (disponible au National Law Center de l'Université George Washington,)
- « Investissements étrangers dans le droit jordanien », 1994 (en arabe), (disponible à la Bibliothèque du barreau de la Jordanie)
- « The Use of Force against Iraq », Cornell International Law Journal, vol. 36, (2004), p. 435 à 453
- Réunion des Nations Unies sur la question de Palestine, 8 et 9 mars 2005, Genève, Communication sur la portée de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice relatif à l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé

- Section de droit international de l'American Bar Association : conférencier-intervenant à la réunion du printemps 2005 à Washington
- Université d'été 2005 de l'UNITAR sur les problèmes mondiaux auxquels l'Organisation des Nations Unies doit faire face, 6 au 10 juin 2005, Siège de l'ONU à New York : conférencier-intervenant sur les méthodes et techniques d'élaboration des normes de l'ONU et de l'application de ces normes
- « Organization of the Islamic Conference », in G. Nesi (dir.), *International Cooperation in Counter-Terrorism, the United Nations and Regional Organizations in the Fight Against Terrorism*, U.K.: Ashgate Publishing Limited, p. 161 à 170
- « Negotiating the Draft Comprehensive Convention on International Terrorism: Major Bones of Contention », *Journal of International Criminal Justice* 2006; doi:10.1093/jicj/mq1081
- « Are the Principles Really Needed? The Potential of the Established Distinction between Responsibility for Attacks by Non-State Actors and the Law of Self-Defence », *The American Journal of International Law*, vol. 107, p. 576
- « Sources of International Law », in Mario J. A. Oyarzabal (dir.), *International Law for Diplomats*, Brill, parution prévue en 2025
- Articles soumis au Groupe d'étude de la Commission du droit international (CDI) sur la clause de la nation la plus favorisée (annexés aux rapports annuels de la CDI sur le sujet)
- A participé, à titre d'intervenant ou de président, à des groupes de discussion organisés sur diverses thématiques liées à la politique étrangère de la Jordanie, telles que le droit international, le droit humanitaire international, la propriété intellectuelle, les investissements étrangers, les affaires internationales et diplomatiques, l'utilisation de la force et la lutte contre le terrorisme, notamment à l'occasion de réunions tenues sous l'égide de la Banque mondiale, de la faculté de droit de l'Université de Columbia, de l'Université de Jordanie, de l'Université nationale de Singapour, de la faculté de droit de l'Université Georges Washington, de la faculté de droit de l'Université de Washington et des Universités d'Oxford et de Cambridge
- A participé, parfois à titre d'intervenant, à diverses manifestations organisées à l'ONU sur des questions liées au droit international, au multilatéralisme et aux activités de l'Organisation

Formation

- École secondaire : Collège Terra Sancta, Amman (Jordanie)
Date d'obtention du diplôme : juin 1988
Diplôme : **G.C.E.**
- Université : Faculté de droit de l'Université d'Amman (Jordanie)
Date d'obtention du diplôme : août 1992
Diplôme : **Licence en droit**
- Études postuniversitaires : • Université Georges Washington, National Law Center (faculté de droit)
Washington D.C. (États-Unis)
Date d'obtention du diplôme : mai 1993
Diplôme : **Master en droit**
Spécialisation : Droit international et comparé

- Université de Lund, Institut Raoul Wallenberg, Lund (Suède)
Date d'obtention du diplôme : mai 1996
Diplôme : Diplôme en droits de l'homme internationaux
- Faculté de droit Franklin Pierce (désormais la faculté de droit Franklin Pierce de l'Université du New Hampshire), Concord, New Hampshire (États-Unis)
Date d'obtention du diplôme : mai 1998
Diplôme : **Master en droit**
Spécialisation : Droits de propriété intellectuelle

Distinctions

- Médaille Istiklal (Indépendance) de la Jordanie, troisième ordre (2004)
- Médaille Istiklal (Indépendance) de la Jordanie, premier ordre (2018)

Connaissances linguistiques

- Maîtrise de l'anglais et de l'arabe.
 - Connaissance de base du français.
-